



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Au cœur de l'action en Acadie!

Assemblée générale annuelle 2019

**Samedi 14 septembre 2019
de 9 h 30 à 16 h 30**

**Carrefour communautaire Beausoleil
300, chemin Beaverbrook, Miramichi (N.-B.)**

PROGRAMME DE L'AGA 2019

9 h 30 Accueil et visite des kiosques

- a) Mot de bienvenue de la présidente
- b) Message de la municipalité ou du directeur du Carrefour
- c) Présentation des invités

Ouverture de l'AGA 2019

- a) Élection d'une présidence d'assemblée
- b) Élection d'un-e secrétaire d'assemblée
- c) Vérification du quorum par la présidence de l'assemblée
- d) Directive et procédure de l'assemblée délibérante
- e) Présentation des membres du CA
- f) Rapport du comité de mise en candidature
- g) Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'affaires
- h) Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2018
- i) Suivi du procès-verbal 2018
- j) Rapport de la présidente - Solange Haché
- k) Rapport du directeur général – Luc J. Doucet

12 h Dîner - Présentation du Prix Willie-Lirette 2019 Visite des kiosques

13 h 15 Conférencier - Me Michel Doucet, juriste et ex-professeur à la faculté de droit de l'Université de Moncton. Sa conférence : "La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick : 50 ans et toujours aussi loin de l'égalité."

13 h 30 Présentation du programme des Jeux 50+ du 27 au 30 août 2020 à Edmundston

13 h 50 AGA (suite)

- a) Adoption des états financiers vérifiés
- b) Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020
- c) Choix du vérificateur
- d) Cotisation annuelle des membres
- e) Propositions du conseil d'administration
- f) Ratification des décisions prises par le conseil d'administration 2018-2019
- g) Recommandations et propositions des membres (s'il y a lieu)
- h) Remerciements aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat
- i) Élection des représentants des régions au sein du conseil d'administration
- j) Affaires nouvelles
- k) Mot de la fin - Présidente

16 h 30 Levée de l'assemblée

** Veuillez noter que l'article suivant a été adopté à L'AGA 2016 :

3.7 Avis de proposition – Il est résolu que toute résolution destinée à l'AGA soit remise à l'Association francophone des aînés du N.-B. au moins trente jours avant la tenue de L'AGA.